Image not found or type unknown

Naturalisation française, mes chances ???

Par **bouks**, le **02/06/2011** à **19:06**

Bonjour,

je souhaite évaluer mes chances d'obtenir la nationalité française par décret.

J'ai 24 ans, je suis arrivé en France en 2007 en provenance du Congo (pays francophone) pour terminer mes études supérieures. Le français est pour moi comme une langue maternelle, je la parle "depuis la naissance". J'ai obtenu mon master 1 et master 2 professionnel en Statistiques et Informatique ici en France. A la fin de mon stage de fin d'études de master (juin 2009), mon entreprise a voulu me garder et donc m'a permis de changer de statut : de titre de séjour étudiant à salarié. Je suis donc titulaire d'un titre de séjour salarié.

Actuellement, je travaille dans une très grande entreprise française très connue . Je suis cadre en CDI et j'ai près de 37000 euros l'année sans compter primes.Je ne reçois aucune allocation, vu ma situation (pas d'enfant, 24ans, salaire) et j'aurai 3 années d'expérience professionnelle en France fin 2011.

Cette situation de renouveler mon titre de séjour chaque année et le fait de demander des visas chaque fois que je veux aller dans un pays avec lequel la France a pourtant signé des accords m'agace... Ma vie est en france et je veux devenir français... C'est pourquoi , je veux début 2012 demander la naturalisation et j'ai commencé à constituer progressivement mon dossier.

Vu ma situation gobale, je pense avoir des chances de l'obtenir sans en être sûr, pourriez-vous m'aider?

Merci anticipé pour vos retours.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés